



# ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES

## Édito

La Communauté de communes de Parthenay-Gâtine vous invite à découvrir la richesse des formations proposées par ses écoles d'arts plastiques et de musique.

Que l'envie d'esquisser vos premières lignes, de maîtriser un instrument, de jouer avec les couleurs de l'aquarelle ou de faire vibrer votre voix vous anime ! Nos professeurs sont là pour vous accompagner.

Au cœur de nos missions : rendre les pratiques artistiques accessibles à tous et tisser des liens forts sur notre territoire grâce à des projets fédérateurs.

L'enthousiasme des enseignants et des élus se concrétise chaque année par des initiatives originales. Nous avons été ravis de vous présenter le mapping sur le Palais des congrès et nous avons eu le plaisir de mettre en lumière, en 2025, le talent des compositrices à travers l'histoire de la musique, une programmation qui a marqué les esprits.

N'hésitez plus, l'expression artistique vous attend !

Jean-Michel Prieur, président de Parthenay-Gâtine,  
Jérôme Bâcle, vice-président en charge des pratiques et apprentissage culturels et sportifs



## Missions

L'école d'arts plastiques est un établissement communautaire d'enseignement initial spécialisé. Elle prend en compte l'hétérogénéité de public selon l'âge, les connaissances et compétences de chacun. C'est une structure ouverte en priorité aux habitants de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine.

### Elle a pour mission :

- d'offrir, dans les meilleures conditions pédagogiques, un enseignement diversifié, une qualité pédagogique ainsi qu'une ouverture culturelle dans les disciplines artistiques proposées,
- de permettre l'accès à la découverte, l'apprentissage, la maîtrise et l'autonomie des différentes pratiques artistiques enseignées,
- de contribuer au rayonnement territorial et culturel, d'entretenir des relations privilégiées avec les acteurs culturels et associatifs du territoire,
- de s'ouvrir vers les publics empêchés,
- de participer à l'action éducative et culturelle sur l'ensemble du territoire en lien avec les établissements scolaires d'enseignement et les structures éducatives.

## Offre pédagogique

### Cours et ateliers enfants

#### 6-8 ans

- Sensibilisation aux différentes techniques du dessin et des couleurs :
- Lundi de 17h à 18h
  - Mercredi de 13h30 à 14h30
  - Samedi de 11h15 à 12h15

#### 9-11 ans

- Approfondissement des techniques graphiques et chromatiques  
Sensibilisation aux démarches artistiques d'hier et d'aujourd'hui :
- Mardi de 17h à 18h30
  - Mercredi de 14h45 à 16h15
  - Samedi de 9h30 à 11h

#### 12-15 ans

- Approfondissement - Approches des différentes techniques artistiques actuelles - Travail sur projets :
- Mercredi de 17h45 à 19h45

#### 16-20 ans

- Travail sur projet individuel ou orienté - Approche des différentes démarches artistiques actuelles - Ateliers multimédia :
- Jeudi de 18h à 20h

### Sculpture - modelage

- À partir de 10 ans :
- Mercredi de 14h à 15h30



Dessins d'observation  
enfants



Sculpture / modelage  
pratique enfants

### Cours et ateliers adultes

#### Initiation dessin (cours s'adressant aux débutants)

- Apprentissage du dessin et approche des différentes techniques :
- Vendredi de 20h à 22h

#### Initiation aux techniques picturales et chromatiques (cours s'adressant aux débutants)

- Apprentissage de la peinture (gouache, acrylique ou huile)  
Approche des différentes techniques picturales. Exercices et réalisations sur toile :
- Niv 1 : jeudi de 19h30 à 21h30
  - Niv 2 & 3 : mercredi de 19h à 21h

#### Pratiques du dessin (cours s'adressant aux personnes confirmées ou ayant fait 3 années successives en initiation dessin)

- Pratique des techniques graphiques selon un travail d'observation ou d'expression :
- Lundi de 18h30 à 20h30

#### Pratiques picturales (cours s'adressant aux personnes confirmées)

- Un thème pictural à décliner durant l'année
- Mercredi de 19h à 21h

#### Sculpture - modelage

- Mercredi de 16h à 18h
- Mercredi de 19h à 21h

#### Atelier modèle vivant (cours s'adressant aux personnes confirmées)

- Croquis et réalisations à partir de modèle masculin et/ou féminin  
1 ou 2 séances/mois

#### Atelier peinture dirigé (cours s'adressant aux personnes confirmées ou ayant fait 3 années successives en initiation aux techniques picturales et chromatiques)

- Un atelier dirigé permettant d'appréhender la peinture différemment.  
Différentes problématiques abordées dans l'année telles que la composition, le cadrage, la peinture sur site...
- Mercredi de 19h à 21h

#### Atelier de pratiques mixtes encadré (cours s'adressant aux personnes justifiant d'une pratique artistique)

- Un travail personnel est développé sur les conseils des professeurs.
- Mardi de 19h30 à 21h30
  - Vendredi de 14h30 à 16h30

#### Atelier de pratiques mixtes autonome

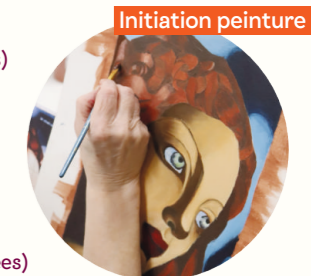
- Lundi de 18h30 à 20h30

#### Atelier dédié aux personnes à mobilité réduite

- Lundi de 14h à 16h

#### Atelier dédié aux personnes en situation de handicap

- Jeudi de 17h30 à 19h



Initiation peinture



Sculpture / modelage  
pratique adultes

Stages  
aquarelle  
2 jours  
En automne et  
au printemps !!!

Mapping sur la façade du Palais des congrès



h?  
CCUEIL

# Tarifs

	CCPG	Hors CCPG
<b>Enfant</b>		
Découverte de différentes pratiques plastiques Parcours Sculpture	95€	122€
<b>Adulte</b>		
Dessin Initiation approfondissement	175€	210€
Peinture Initiation (débutants)	175€	210€
Atelier dirigé peinture (approfondissement) Pratiques picturales (perfectionnement)	165€	198€
Sculpture	175€	210€
Atelier encadré (AAH 82,50€ CCPG)	165€	200€
Atelier Libre	110€	136€
Atelier modèle vivant (1 séance)	100€	135€
Atelier modèle vivant (2 séances)	180€	215€
Cuisson four	60€	70€

Plus de renseignements : auprès du directeur et/ou des enseignants, du lundi au vendredi, de 14H à 17H.

## Réductions applicables

- **10 % sur le tarif pour :**  
> soit pour le 2<sup>e</sup> enfant ou un 2<sup>e</sup> atelier.
- **20 % sur le tarif pour :**  
> soit pour le 3<sup>e</sup> enfant ou un 3<sup>e</sup> atelier.
- **30 % sur le tarif pour :**  
> soit pour le 4<sup>e</sup> enfant ou un 4<sup>e</sup> atelier.
- **50% sur le tarif pour :**  
> les bénéficiaires de l'AAH « Allocation aux Adultes Handicapés ».

Les frais d'inscription doivent être acquittés après réception du titre de paiement émis par le trésor public.

L'acquiescement de l'inscription se fait en un versement en novembre pour les montants inférieurs à 100€. Pour les montants excédents 100€, les versements ont lieu en novembre et janvier.

Avant inscription, une prise en charge des droits peut être sollicitée par les familles en difficulté auprès de la direction de l'enfance et de la famille du département des Deux-Sèvres.

Les bénéficiaires du CNAS et leurs ayants droits bénéficieront d'une réduction de 10 % sur présentation de la carte des bénéficiaires CNAS.



Plus d'informations sur  
[parthenay-gatine.fr/enseignementartistique](http://parthenay-gatine.fr/enseignementartistique)



## École d'arts plastiques communautaire de Parthenay-Gâtine

1, rue de la Mélusine à Parthenay  
(Entrée par le parking : rue des Capucines)  
[arts-plastiques@cc-parthenay-gatine.fr](mailto:arts-plastiques@cc-parthenay-gatine.fr)

05 49 94 90 52

Réalisation : Communauté de communes de Parthenay-Gâtine.